

## Schéma

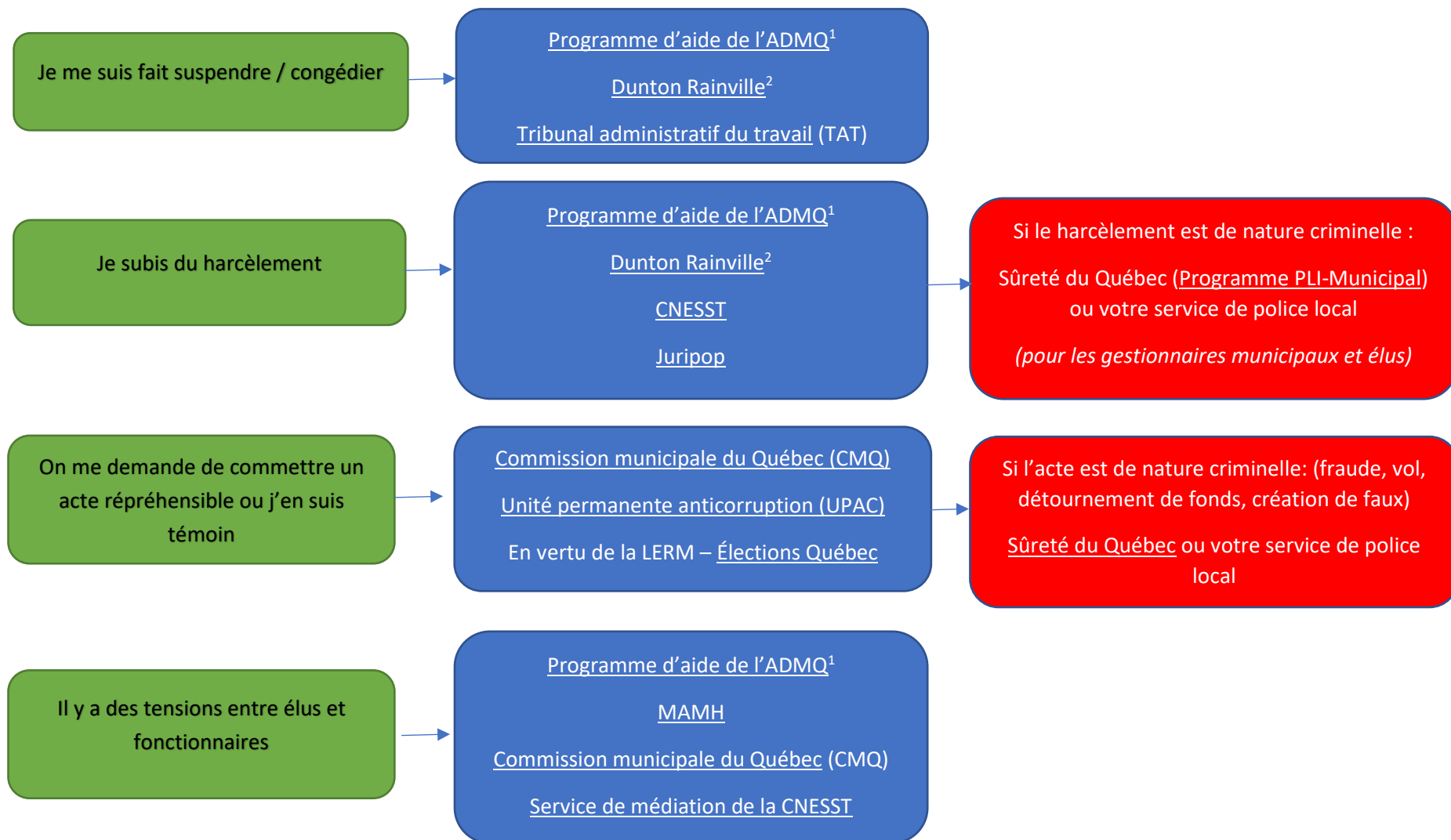
## RESSOURCES POSSIBLES EN DROIT DU TRAVAIL MUNICIPAL

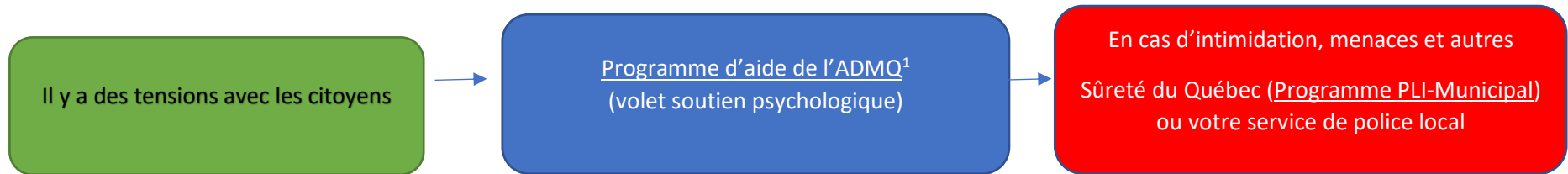
**AVERTISSEMENT**

Le document suivant est la propriété exclusive de l'ADMQ et vous est proposé à titre de référence seulement. L'utilisateur a la responsabilité d'effectuer une révision et une validation complètes pour s'assurer de respecter les obligations légales en vigueur ainsi que celles applicables à son organisation. L'ADMQ ne peut être tenue responsable d'une mauvaise utilisation ou adaptation de ce document. Toute reproduction ou utilisation de ce document à d'autres fins que dans le cadre de son travail comme gestionnaire municipal, notamment à des fins commerciales, est strictement interdite sans l'autorisation préalable de l'ADMQ.

**NOTE EXPLICATIVE**

Parfois, dans le feu de l'action, nous avons peine à savoir avec qui nous devons communiquer. Ce tableau se veut un outil non exhaustif de ressources possibles. N.B. Les termes soulignés sont des liens cliquables.





« Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la CNESST par son [Programme visant la lutte contre le harcèlement psychologique ou sexuel dans les milieux de travail](#). »

